

Matadi

(Page 4)

Les festivités des 40 ans du Pont Matadi ont vécu

La ville de Matadi, capitale du Kongo Centrale a connu une ambiance de fête le mardi 20 juin 2023 à l'occasion de la tenue de la cérémonie marquant le 40^{ème} Anniversaire du Pont Matadi, communément appelé Pont Maréchal. Plusieurs personnalités du monde diplomatique, politique, universitaire, parlementaire, scientifique et culturel ont pris d'assaut la Place du Mémorial du "Pont de Matadi", à quelques encablures du Port maritime de Matadi pour participer à cet événement. Parmi les personnalités, l'on a noté l'Ambassadeur du Japon en RDC, SE Monsieur Minami Hiro, le ministre des Droits humains SE Albert Fabrice Puella, représentant du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, la Vice-ministre des Transports, Voies de communication et désenclavement, Mme Séraphine KILUBU, le gouverneur du Kongo centrale Guy BANDU, le Maire de la ville de Matadi, Dominique Kodja Mbete.



Coopération Japon-RDC

(P.4-6)

Les quatre projets de la coopération

Au cours de son congrès

**François Rubota et
son parti derrière
la candidature de
FATSHI**

(P.7)

**Sahara entier appui
de l'UE à
la souveraineté
du Maroc**

(P.11)

A la Conférence de Paris

**Diplomates, politiques, experts posent les
jalons d'un nouveau pacte financier mondial**

(P.6)

Matadi**Les festivités des 40 ans du Pont Matadi ont vécu**

La ville de Matadi, capitale du Kongo Centrale a connu une ambiance de fête le mardi 20 juin 2023 à l'occasion de la tenue de la cérémonie marquant le 40^{ème} Anniversaire du Pont Matadi, communément appelé Pont Maréchal. Plusieurs personnalités du monde diplomatique, politique, universitaire, parlementaire, scientifique et culturel ont pris d'assaut le Place du Mémorial du "Pont de Matadi, à quelques encablures du Port maritime de Matadi pour participer à cet événement. Parmi les personnalités, l'on a noté l'Ambassadeur du Japon en RDC, SE Monsieur Minami Hiro, le ministre des Droits humains SE Albert Fabrice Puela, représentant du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, la Vice-ministre des Transports, Voies de communication et désenclavement, Mme Séraphine KILUBU, le gouverneur du Kongo centrale Guy BANDU, le Maire de la ville de Matadi, Dominique Kodja Mbete.

Dans son allocution prononcée pour la circonstance, l'Ambassadeur du Japon en RDC, Son Excellence Monsieur MINAMI Hiro a martelé sur les 40 années qui se sont écoulées depuis l'inauguration du Pont Matadi et la présence de Leur Majesté l'Empereur et l'Impératrice émérites du Japon ainsi que les mots prononcés par des officiels tant congolais que japonais, aussi visionnaires que passionnés, et qui restent encore d'une actualité brûlante en République Démocratique du Congo comme au Japon.

L'Ambassadeur Minami Hiro a, de ce fait, remercié les responsables politiques ainsi que les autorités de l'administration territoire pour le temps et les efforts consentis à la matérialisation de cette cérémonie ; sans manquer à exprimer également sa gratitude aux populations de Matadi et de toutes les localités environnantes pour leur accueil enthousiaste dans la pure tradition du Kongo-Central.

également rappelé qu'en date du 13 avril de l'année dernière, le Japon et la République Démocratique du Congo ont procédé à la signature de l'Echange de Notes pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration du Terminal Conteneur du Port de Matadi pour répondre une de plus aux besoins de la population congolaise.



L'Ambassadeur du Japon prononce son allocution

« La cérémonie de ce jour pose un autre jalon de la marche résolue vers un Kongo-Central émergent, commémorant ainsi l'importance d'une infrastructure tant importante que stratégique pour la population congolaise, motif de fierté de la coopération japonaise en République Démocratique du Congo. », a expliqué l'Ambassadeur Minami Hiro

Enfin, Son Excellence Monsieur MINAMI Hiro a indiqué, à travers cette cérémonie, que le Japon vient renouveler son engagement à accompagner le

Gouvernement congolais dans sa volonté de doter le pays d'un réseau routier moderne répondant aux meilleurs standards, non seulement pour faciliter les liaisons entre les villes, mais aussi pour rendre les villages plus accessibles, en voyageant plus vite et dans de meilleures conditions de sécurité.

L'emblème du Kongo

central

Pour sa part le gouverneur du Kongo centrale, Guy Bandu a mis en exergue l'importance de cet ouvrage de 722 mètres de longueur qui aura contribué à booster l'activité économique de la province du Kongo Centrale ; en facilitant la libre circulation des biens et des personnes entre les différents coins de la province. Le gouverneur du Kongo centrale a indiqué que le Pont de Matadi communément appelé Pont Maréchal représente l'emblème de la ville de Matadi ainsi que de la province du Kongo centrale.



Le ministre des Droits humains Fabrice Puela prononçant son discours

« Le Pont Maréchal est le fleuron de la coopération entre l'Empire du Japon et la République démocratique du Congo/ En même temps, ce pont est un coin touristique de grande portée pour le pays et la province du Kongo centrale », dicit le gouverneur du Kongo centrale.

Pour sa part, le ministre des Droits humains Fabrice Puela a quant à lui affirmé que le Pont Matadi est le fruit d'un partenariat solide et efficace entre le Japon et la RDC par l'entremise de la Jica. Le ministre Puela a aussi rappelé qu'avant la construction du pont de Matadi, la traversée du fleuve était un véritable calvaire. Car la population de Matadi devait chaque fois recourir au bac pour traverser le fleuve Congo, avec des cas de noyade. En outre, l'activité économique s'arrêtait après la fin de la traversée par le bac. « La construction de ce pont est venue mettre fin à toute sorte des souffrances et

cas de naufrages en 1984, visité et inspecté le Pont de Matadi. Ce qui à l'époque était déjà un grand événement car il s'agissait d'un des rares déplacements des membres de la famille impériale en Afrique, et encore moins du Prince héritier.

8 millions de dollars

D'une longueur de 722 mètres et d'une hauteur de 53 mètres, le Pont de Matadi est le plus long pont d'Afrique, il traverse l'un des plus grands et les puissants fleuves du monde, le fleuve Congo, au niveau de la ville de Matadi. Ce magnifique ouvrage en blanc et gris a été construit en 1983 par les Japonais. Il est à ce jour un des fleurons de la coopération entre le Japon et la République démocratique du Congo.

Selon l'antenne de l'Office national du Tourisme du Kongo Centrale, le Pont de Matadi communément appelé Pont Maréchal a été le site touristique les plus



enregistrés à Matadi lors de l'utilisation du bac », a conclu le ministre des Droits humains.

Le Pont de Matadi communément appelé Pont Maréchal est à ce jour le seul pont ultra moderne jeté sur le majestueux fleuve Congo, dont la longueur, la profondeur et le débit en font l'un des plus grands fleuves au monde.

La construction de ce pont avait attiré l'attention de la maison impériale, et leurs Altesses Impériales le Prince Héritier Akihito et la

visités au Kongo centrale ces deux dernières années devant respectivement l'embouchure du fleuve Congo sur l'océan Atlantique à Banana, le baobab de Stanley à Boma, le Jardin Botanique de Kisantu et la Cité Kimbanguiste de Nkamba, les plages de Tonde Muanda et les grottes de Mbanza-Ngungu, le barrage hydro électrique d'Inga et ses chutes spectaculaires, le port de Matadi, le Mont Kinzau et son Pic Ambien, la première voiture en Afrique à Boma...

Luc-Roger Mbala Bemba

Selon la Société civile

«Les actuels tenants du pouvoir ne sont là que pour la recherche de l'enrichissement»

«Les actuels tenants du pouvoir ne sont là que pour la recherche de l'enrichissement et de leurs propres visibilités en lieu et place de la consolidation de l'Etat et le renforcement de vouloir vivre ensemble»... «Nous assistons aujourd'hui en RDC à une gestion familiale et communautaire de la chose publique». ...» Beaucoup de promesses faites, au lieu d'être converties en réalités sociales gagnantes, ont plutôt fondu comme peau de chagrin, pour au finish, ne rester que belles paroles». Tels sont les quelques passages extraits d'un document sulfureux élaboré à l'issue de la mission du Comité national de suivi de l'Accord et du processus électoral (CNSA) sur les consultations avec les forces politiques et sociales en vue de la cohésion nationale. C'est un rapport de 34 pages transmis au Président de la République et qui va du 16 novembre 2022 au 7 février 2023.

Parmi les organisations et personnalités consultées, l'on recense des politiques, notamment les anciens Premiers ministres, les anciens présidents de deux chambres du parlement, des anciens ministres de l'Intérieur et des anciens chefs des services de renseignements. Les communautés de base n'ont pas été oubliées, cas de la société civile et

des confessions religieuses. Au terme de cette profonde consultation, le CNSA affirme que la gouvernance actuelle a créé des castes pour le



verrouillage et le contrôle sans partage du pouvoir, lequel a comme conséquences le sectarisme, le favoritisme, le népotisme, le clientélisme, l'égoïsme, le tribalisme, le régionalisme et l'égoïsme.

À ce propos, le CNSA en veut pour preuve les dernières nominations intervenues dans le portefeuille, le pouvoir judiciaire, la diplomatie et la petite territoriale. Cette structure stigmatise le déséquilibre qui va à l'encontre du principe fondateur de la 3ème république tel que consacré au troisième paragraphe du préambule de notre constitution.

Le même constat, note le CNSA, a été fait lors de la publication du g o u v e r n e m e n t

SamaLukonde où certaines provinces sont non représentées et d' a u t r e s, surreprésentées. Ce qui viole, selon le rapport, le principe sacro-saint

repris à l'article 90, alinéa 3 de la Constitution qui consacre l'équilibre géopolitique dans les nominations, car la composition du gouvernement doit tenir compte de la représentativité nationale.

Après un autre constat amer où il ressort que la tribalisation est monnaie courante dans les nominations et vise surtout les postes juteux, le CNSA invite le pouvoir à corriger certaines inégalités en vue de rétablir la cohésion sociale, stimuler la cohésion et l'intégration nationale, par la prise en compte des équilibres et autres réalités sociologiques du pays dans les nominations à des responsabilités politiques.

Même tableau sombre de Mgr Fulgence Muteba

Lors de la clôture du 3ème congrès eucharistique tenu du lundi 5 au dimanche 11 juin 2023 à Lubumbashi, la capitale cuprifère, Mgr Fulgence Muteba, Archevêque de Lubumbashi, a vivement dénoncé le comportement des acteurs politiques congolais à l'approche des élections de décembre prochain. « Une classe politique immature, gloutonne, corrompue et même tribale » qui considère la misérable population comme des sujets malléables et corvéables à merci. C'est en ces termes fermes que le prélat peint ceux qui gèrent la **Respublica**. Dans son discours de circonstance, il a également dénoncé le recul de la démocratie avec la cascade des arrestations politiques, la restriction de la liberté de la presse ainsi que la liberté d'expression. En outre, il s'est attardé sur la misère et la pauvreté qui touchent la majeure partie de la population congolaise, sans omettre le pillage des ressources naturelles de la RDC par les pays voisins en complicité avec certains Congolais qui ne visent que leurs propres intérêts. « La misère et la pauvreté qui touche la population congolaise ne sont pas une fatalité. Mais plutôt le fruit de

l'égoïsme et l'responsabilité d'une classe politique immature, médiocre, gloutonne, tribale et immoral », soutiennent les Evêques congolais. Réunis au Congrès eucuménique de Lubumbashi.

Le message de l'Archevêque de Lubumbashi s'in*scrit dans la ligne droite de celui du Cardinal Fridolin Ambongo et de la CENCO qui ont dénoncé l'émergence des seigneurs de guerre au Nord-Kivu, Sud-Kivu, Nord-Katanga, en Ituri et au Mai-Ndombe. « Sortez vos mains sanguinaires des provinces et des caisses de l'Etat », déclarait au mois de mai dernier le Cardinal Fridolin Ambongo au retour d'une mission pastorale dans la province en guerre de Mai Ndombé.

Cette sombre situation inquiète le peuple congolais et les partenaires de la RDC qui craignent tous un chaos général lors des prochaines élections. C'est ce qui a poussé la porte-parole du Département d'Etat américain à déclarer dernièrement que son pays suit de près le processus électoral en RDC.

A la lumière de ces faits, force est de constater que la RDC est en train de traverser une mauvaise passe à six mois des élections p r é s i d e n t i e l l e, législatives et locales.

Hassan Mukuti

Coopération Japon-RDC

Les quatre projets de la coopération

A l'occasion du 40ème anniversaire de l'achèvement du pont de Matadi, l'Ambassade du Japon et la JICA présentent quatre projets de coopération économique en République Démocratique du Congo qui témoignent de l'amitié entre le Japon et la RDC. Inauguré le 21 mai 1983 par le Président Mobutu, le Pont Maréchal à Matadi est un pont suspendu qui a été construit dans le cadre du « Projet de renforcement de la capacité de transport entre Banana et Matadi » (1974 - 1983) par le biais de la coopération japonaise sous forme de prêt (345 millions USD). Le Pont Maréchal à Matadi est le seul pont moderne jeté sur le majestueux Fleuve Congo, dont la longueur, la profondeur et le débit en font l'un des plus grands fleuves au monde. La construction de ce pont avait attiré l'attention de la maison impériale, et leurs Altesses Impériales le Prince Héritier Akihito et la Princesse Michiko, actuellement Empereur et Impératrice émérites, ont, en 1984, visité et inspecté le Pont de Matadi. Ce qui à l'époque était déjà un grand événement car il s'agissait d'un des rares déplacements des membres de la famille impériale en Afrique, et encore moins du Prince héritier. Il a contribué à la revitalisation de la logistique et a joué un rôle important sur le plan économique et social. La maintenance du Pont Maréchal à Matadi est assurée par l'Organisation pour l'équipement Banana-Kinshasa (OEBK), et est effectuée en ayant recours aux techniques / manuels ayant fait l'objet du transfert de

technologie par les ingénieurs japonais lors de la construction du Pont. A noter que la JICA a mis en œuvre le « Projet de Renforcement de la Gestion du Pont Maréchal à Matadi (mars 2012 - mars 2015) dans

permis d'introduire pour la première fois le système d'injection d'air sec.

Créé par l'ordonnance-loi n° 206 du 29 juin 1964, l'INPP devient une institution publique de la République démocratique

ses formations et se diversifier dans plusieurs domaines, lui permettant ainsi d'offrir une formation adaptée aux besoins des entreprises. Les différents appuis dont a bénéficiés l'INPP du Japon sont les suivants :

- (1) L'envoi d'un conseiller en formation professionnelle pour le renforcement des capacités de la Direction Générale de l'INPP (2010-2014) (0,5 million USD) ;
- (2) Le projet de renforcement des capacités des formateurs de l'INPP (2011-2014) (5,2 millions USD) ;
- (3) Projet d'aménagement de la Direction Provinciale de l'INPP Kinshasa (2012-2014) (21 millions USD) ;

de la Direction Provinciale de l'INPP Kisangani (2013) ; (5) Projet de construction de la Direction Provinciale du Nord-Kivu à Goma (2013-2014) ;

(6) Un protocole d'accord tripartite a été signé le 09 décembre 2015 entre l'INPP, la Banque FINCA et la JICA pour une coopération d'appui au micro finance « Fond SOLIDE » en vue d'accompagner les stagiaires de l'INPP pour la création des PME avec la collaboration de l'OPEC pour les formations entrepreneuriales (10 millions USD).

(7) Projet d'Aménagement de la Direction Provinciale de l'INPP Katanga à Lubumbashi (30



Le pont de Matadi

le but de renforcer les capacités de maintenance de l'OEBK relatives au Pont Maréchal à Matadi. En 2015, la JICA a approuvé

du Congo à caractère technique et social dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative et finan-



La formation professionnelle

la mise en œuvre du projet dénommé « Projet d'Aménagement du Pont Maréchal ». Ce projet, mise en œuvre dans le cadre de coopération financière non remboursable, relève de la nouvelle technologie de déshumidification des câbles et de l'ancrage du pont, a

cière en 2009, placé sous la tutelle du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale. Elle est la plus grande institution professionnelle publique en République Démocratique du Congo et a bénéficiée de plusieurs projets financés par le Japon afin d'améliorer la qualité de



Le siège de l'INPP

(4) Avec le Fonds de Contrepartie du Japon à travers le Ministère congolais du Plan, le Japon a appuyé la réhabilitation

millions USD).

(8) La Construction et Aménagement de la Direction Provinciale de

(Suite en P.5)



Les locaux de l'INPP

Les pays partenaires inquiets de la situation en RDC

Déclaration conjointe des ambassades des Etats-Unis, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la République Tchèque et la Délégation de l'Union européenne.

Nous, les partenaires soussignés, réitérons notre volonté d'accompagner la République démocratique du Congo et la population congolaise sur la voie d'élections compétitives,

pacifiques, inclusives et transparentes en aux aspirations des Congolais, et qui inclue



Le siège de l'UE à Bruxelles

décembre 2023. Nous encourageons un processus qui réponde notamment toute la diversité de cette nation. Nous prenons acte des

efforts soutenus que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a consacré pour mettre en œuvre ce processus. Depuis décembre, le personnel de la CENI a relevé d'immenses défis logistiques et techniques pour inscrire des millions de Congolais sur les listes électorales dans un laps de temps très court, parfois au péril de leur vie. Nous prenons note des préoccupations soulevées concernant les insuffisances techniques, les incidents de corruption de fonctionnaires et le détournement de

matériel électoral, ainsi que des mesures prises par la CENI et les autorités pour y répondre.

Nous recommandons vivement à la CENI de s'engager avec un maximum de transparence et de réactivité, en dialogue avec toutes les parties prenantes, afin de renforcer la confiance de la population congolaise dans les résultats de ces efforts. A ce sujet, nous encourageons la tenue de cadres de concertation de la CENI avec la société civile et les partis politiques.

(Suite en P.7)

Coopération Japon-RDC

Les quatre projets de la coopération

(Suite de la P.4)

l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP) Kasai Oriental Mbuji-Mayi (3.330.936 USD), Don du gouvernement japonais dans le cadre des Fonds de contrepartie

(9) Projet de construction de l'INPP Bunia et d'équipements des directions provinciales de Goma et Bukavu (6,5 millions USD).

Financé à hauteur de 13 millions de dollars américains, ce complexe omnisport poursuit deux objectifs majeurs, à savoir : Contribuer à la consolidation de la paix en favorisant la cohabitation pacifique entre la police nationale et la population congolaise ; et Promouvoir l'encadrement et le développement des jeunes grâce aux différentes disciplines sportives qu'offre ce Centre. Ce complexe est le tout premier gymnase couvert de la ville de Kinshasa. En plus de disposer de 2 aires de combat de judo conformes aux

normes de compétition internationale, d'autres disciplines sportives telles que le karaté, l'aïkido, le basketball et le volleyball pourront y être organisées. Il dispose de près de huit cents 800



Le gymnase de sports construit par le Japon

places assises, comprend une salle polyvalente et une salle de fitness bien équipée, le tout pour permettre aux futurs utilisateurs de s'adonner sereinement à leur discipline respective. En plus de ce centre sportif

JUDO, la JICA contribue au renforcement des capacités de la PNC par le biais du projet "Professionalisation de la police pour la population et la paix (P4P) phase 2".

Dans le cadre de ce projet, la JICA se concentre particulièrement sur la mise en œuvre de la police de proximité, y compris les formations pour les officiers de police et l'amélioration de leur environnement de tra-

vail. Récemment, la JICA a également construit un commissariat et deux sous commissariats à Kimbanseke afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus. La JICA poursuit ses efforts pour contribuer à la réforme de la PNC et renforcer le partenariat entre la police et la population. INRB

L'INRB, fondé en 1984, est le Laboratoire National de Santé Publique de Référence pour le Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo. L'INRB est bien connue sur le plan régional et international par la recherche biomédicale de haut niveau qui y est menée telle que la recherche sur la Maladie à Virus Ebola, Polio et la Maladie de Sommeil (Trypanosomiase Humaine Africaine) etc. Ainsi depuis 2018, il est reconnu comme centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le Japon collabore avec l'INRB à travers les diffé-

rents projets pour soutenir ses missions à savoir :

Le Projet d'Aménagement de l'INRB (inauguration : Le 20 février 2020) (21 millions USD) : l'INRB est entré en possession d'un complexe qui comprend 3 nouveaux laboratoires de haut niveau de biosécurité (BSL2 et BSL3), un centre pour les essais cliniques, et un centre de formation. 2) Le Projet de la Recherche Epidémiologique sur les Infections Virales Zoonotiques en Afrique (2019-2024), 3) Le Projet du Renforcement du Système de Surveillance Epidémiologique des Maladies Transmissibles (2020-2024) pour renforcer la capacité de l'INRB sur la gestion de biosécurité et sûreté, 4) La Formation Régionale sur le Renforcement des capacités Diagnostiques des Maladies émergentes et réémergences en Afrique (2022, 2023) (Projet pilotes) en invitant sept pays de l'Afrique Francophone.

Luc-Roger Mbala

A la Conférence de Paris

Diplomates, politiques, experts posent les jalons d'un nouveau pacte financier mondial

A Paris se tient du mercredi 22 et au jeudi 23 juin 2022 un sommet pour un nouveau pacte financier mondial.

Le but de ce sommet est de relever simultanément les défis du changement climatique, de la protection de la biodiversité et de la lutte contre les inégalités pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Le sommet est co-organisé par la France et l'Inde, qui occupe la présidence du G20 cette année.

Hier à l'ouverture de ce sommet, le président Emmanuel Macron a plaidé pour un choc des financements pour les pays du Sud touchés par la pauvreté et les impacts du changement climatique.

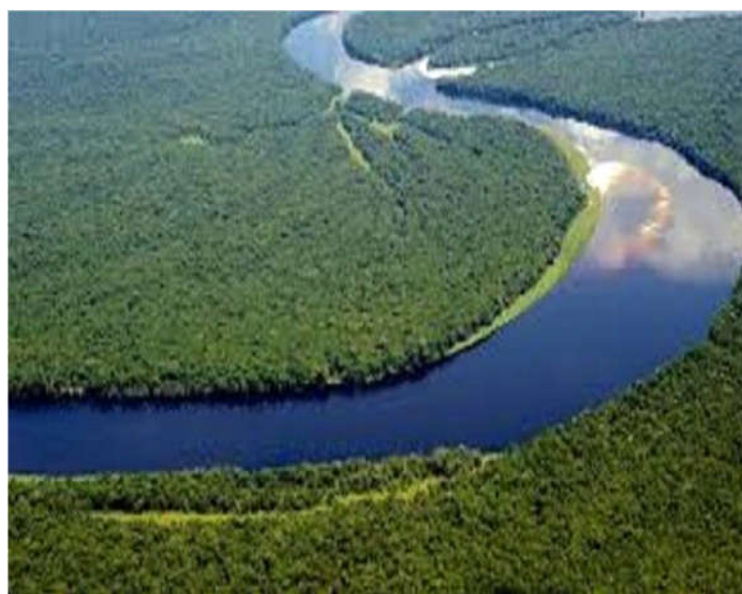
Pour sa part, le secrétaire général des Nations Unies ; António Guterres a vivement critiqué le système financier international en disant ; « *le système financier mondial actuel, qui gère quelque 300 000 milliards de dollars d'actifs financiers, n'est tout simplement pas adapté. Les poly-crisis actuelles aggravent les chocs subis par les pays en développement, en grande partie à cause d'un système financier mondial injuste, à court terme, sujet aux crises et qui exacerbe encore les inégalités* », a-t-il déclaré récemment.

La conférence de Paris rassemble des chefs d'État et de gouvernement, des représentants d'institutions financières mondiales et des représentants du secteur privé et de la société civile.

Selon des sources

présentes à Paris, plus d'une soixantaine de chefs d'État et chefs de gouvernements et experts participent à ces assises de Paris. Parmi lesquels le chancelier allemand Olaf Scholz, la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von

der Leyen, présidents Macki Sall du Sénégal, zambien, gabonais Ali Bongo encore la première ministre de Barbade, Mia Mottley. Cette dernière porte l'initiative de Bridgetown, qui vise à faciliter l'accès des pays les plus vulnérables aux changements climatiques aux financements internationaux.



La forêt du bassin du Congo

environnementales.

Un nouveau consensus

Ce sommet vise également à poser les bases d'un nouveau consensus pour un système financier international plus solidaire avec, comme priorités, la lutte contre les inégalités, le changement climatique et la protection de la biodiversité.

Ce sommet visera à poser les bases d'un **nouveau consensus pour un système financier international plus solidaire** avec, comme priorités, la lutte contre les inégalités, le changement climatique et la protection de la biodiversité.

Il rassemblera des chefs d'État et de gouvernement, des représentants d'institutions financières mondiales et des représentants du secteur

privé et de la société civile.

Le vice-président exécutif pour le Pacte vert pour l'Europe, Frans Timmermans, et la commissaire en charge des partenariats internationaux, Jutta Urpilainen, participent aussi à ces assises, ils étaient présents hier jeudi à la cérémonie d'ouverture du Sommet. L'événement valait bien son pesant d'or car il s'agit d'un événement consacré au financement climatique avec C40 Cities – le réseau mondial de maires des principales villes du monde unis dans l'action pour faire face à la crise climatique – et une table ronde dédiée à la mobilisation des capitaux privés. Il prononcera également un discours d'ouverture lors de l'événement de CAN Europe sur l'application du principe du pollueur-payeur pour les nouvelles sources de financement climatique.

Le Sommet de Paris entend mieux répondre aux besoins de développement des pays du Sud et Réadapter les institutions internationales créées en 1944, à la fin de la seconde guerre mondiale au contexte actuel marqué par des enjeux tels que la lutte contre la misère et la pauvreté, les climatique et environnementaux, le terrorisme...

Car il est une évidence que **la misère et la pauvreté ne sont pas une fatalité, mais le fruit de l'égoïsme des hommes et de la désorganisation de nos structures sociales.**

Il faut éviter que le Sommet de sur le nouveau pacte social à Paris se transforme en **une kermesse** de riches

pollueurs venus juste faire des promesses fallacieuses aux pays pauvres et très endettés.

Il faudra faire en sorte qu'à l'issue de ce sommet, les promesses et résolutions prises ne restent pas lettre morte, comme souvent lors des conférences internationales. Parce qu'il y a péril en demeure.

Des objectifs communs

Le monde est actuellement confronté aux conditions les plus difficiles depuis décembre 2019 à la suite de la crise de Covid-19, la dette politique a atteint un niveau sans précédent dans tous les pays, un tiers des pays en développement et deux tiers des pays à faible revenu, comme la République démocratique du Congo, présentant un risque élevé de surendettement. L'inflation a fortement augmenté, et le resserrement de la politique monétaire engendre de la volatilité financière et réduit l'appétence pour le risque.

La tendance mondiale à la réduction de la pauvreté observée depuis décennies s'est interrompue, voire inversée, entraînant des écarts économiques grandissants à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, à travers le forum de Paris, il est donc important que la communauté universelle avance avec solidarité et ambition si nous souhaitons atteindre les ODD, la neutralité carbone et nos objectifs communs de protection de la biodiversité.

Luc-Roger Mbala Bamba

Au cours de son congrès

François Rubota et son parti derrière la candidature de FATSHI

Le Mouvement Social pour le Renouveau (MSR) a tenu en début du week-end dernier son troisième congrès ordinaire dans une salle à Kinshasa. Au terme des dites assises, les participants ont adopté une panoplie des résolutions dont la plus importante reste sans doute le soutien à la candidature de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo à l'élection présidentielle de décembre 2023.

Cette grande messe du MSR avait aussi comme enjeux la modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur, et la désignation des autorités du parti. Ici, il faut souligner l'élection par consensus de Mr François Rubota Masumbuko en qualité de Président national pour les 5 ans à venir. Cette fonction n'a jamais existé depuis la création de cette formation politique. Jusque-là c'est le Secrétaire général qui était la plus haute autorité. La modification des statuts a entraîné la création de ce poste et c'est Mr François

Rubota qui en est le premier occupant. Il est secondé par deux vice-présidents. Le premier se nomme Matutala, un député national de Madimba, et la 2ème vice-présidente est Marie-Thérèse Tshela.

Le poste de Secrétaire général a été confié à Mr Jean Chrysostome Vahamwiti qui occupait, suivant l'ancienne structure, les fonctions de Secrétaire général a.i. alors que Mr François Rubota, en tant que membre du gouvernement, était l'autorité morale.

Le Secrétaire général est secondé de six adjoints parmi lesquels on compte René Mbukila, l'honorable Kizamuni, Marceline Tshimanga et Bertin Kabutuku.

Conduire le MSR à un niveau jamais atteint

Dans son discours de clôture, après son élévation au poste de Président national, François Rubota a laissé éclater sa joie tout en

soulignant la hauteur et la dimension des responsabilités qui sont désormais les siennes. Il a laissé entendre qu'il doit tout faire pour mériter la confiance placée en lui. Pour ce, a-t-il parié, il va conduire le MSR à un niveau jamais atteint auparavant. C'est pourquoi, il en appelle à la participation de tous pour l'atteinte de cet objectif car, un parti politique constitue une famille.

S'adressant aux Présidents fédéraux présents à cette grande messe, il leur a demandé de se mettre ensemble pour la cohésion du parti. Abordant le dossier des élections générales qui se pointent à l'horizon, il a exhorté les fédéraux à ne retenir que les candidats susceptibles d'apporter des sièges pour placer le MSR parmi le top de l'Union sacrée de la nation (USN).

Justifiant le soutien à la candidature de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo à la présidentielle de décembre 2023, il a

indiqué que ce choix est fait pour garantir la stabilité de l'institution 'Président de la République'.

Cette motion de soutien a été lue par Mme Tshela, la toute nouvelle 2ème vice-présidente du parti.

Pour rappel, le MSR a été créé en 2005 par feu Pierre Lumbi, le célèbre conseiller spécial de l'ancien Président de la République Joseph Kabila Kabange, qui avait eu le courage de démissionner de son poste pour n'avoir pas voulu d'un troisième mandat de son patron.

C'est en 2011 qu'a eu lieu le premier congrès de cette formation politique qui était de l'ex majorité présidentielle.

Le bouleversement intervenu sur la scène politique Rd congolaise après les élections de 2018 et qui a vu d'abord naître la coalition Cap pour le changement (CACH) avant la grande plate-forme Union sacrée pour la nation, a fait basculer le MSR dans cette dernière où il compte parmi les têtes d'affiche en termes d'élus.

Pour revenir au soutien de ce parti à la candidature de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo à la présidentielle, il sied de reconnaître que la bataille ne sera pas du tout facile pour les candidats à la magistrature suprême. Les candidats qui se déclarent de l'opposition ont l'avantage d'avoir décelé des faiblesses dans la gouvernance du pouvoir en place où le social des Congolais constitue le ventre mou. Il y a surtout l'insécurité dans la partie Est du pays, le phénomène « kuluna » et le chômage des jeunes qui constituent les sujets de prédilection pour l'opposition en quête de pouvoir. Cependant, le manque d'unité en son sein constitue certainement la fragiliser et donner libre cours au candidat du pouvoir qui, en dépit de certaines défaillances, a pu réaliser certains hauts faits, particulièrement dans le domaine des infrastructures.

ROT

Coopération Japon-RDC

Les quatre projets de la coopération

(Suite de la Page.5)

Nous prenons note du nettoyage interne du fichier électoral par la CENI et de l'audit qui s'en est suivi. Cependant, nous constatons les préoccupations que la mise en œuvre de l'audit n'a pas favorisé la perception par le public d'un contrôle indépendant et transparent, manquant ainsi une occasion importante de renforcer la confiance de toutes les parties prenantes.

La liberté d'expression, de la presse, de réunion, d'associations et de

mouvement sont des éléments essentiels d'un processus libre, équitable et pacifique, tout comme l'Etat de droit. Nous réitérons nos préoccupations concernant l'usage excessif de la force en réponse aux récentes manifestations, les restrictions imposées à la liberté de mouvement ainsi que les arrestations arbitraires.

Nous prenons note de l'annonce d'enquêtes, et nous les encourageons, sur l'usage excessif de la

force par les forces de sécurité lors des manifestations. Les forces de sécurité doivent respecter les droits des citoyens qui sont inscrits dans la constitution. Nous soulignons également que tous les dirigeants politiques, qu'ils soient dans l'opposition ou alignés sur la majorité au pouvoir, partagent la responsabilité de veiller à ce que ce processus électoral soit pacifique et de rejeter toute incitation à la violence pendant la

campagne électorale. Nous appelons également au respect des droits démocratiques fondamentaux et à l'égalité des chances pour tous les candidats. Nous condamnons les efforts visant à diviser la population sur la base de l'appartenance ethnique, de la langue, de la région ou de l'origine, et nous appelons les parties prenantes à promouvoir l'inclusion plutôt que la division et à condamner la diffusion de discours de haine.

La tenue d'élections compétitives, pacifiques, inclusives et transparentes, conformément à la constitution et à la loi électorale de la RDC- avec un débat sain et robuste sur des sujets importants pour tous les citoyens de la RDC- est **un élément clé** dans l'exercice de la démocratie en RDC, et nous, les partenaires soussignés, réitérons notre engagement à soutenir la RDC dans cet effort.

Journée internationale de l'enfant africain

La Monusco intrasigéante sur le respect des droits de l'enfant

Séances de sensibilisation, ateliers de formation et capacitation, activités culturelles et sportives, monitoring et plaidoyers, ... autant de stratégies déployées avec plus de pédagogie par la section protection de l'enfant de la monusco; objectif : lutter contre le recrutement des enfants dans les groupes armés et contre les violations graves des droits de l'enfant.

«Assurer à l'enfant une protection garantie en temps de guerre, demeure la motivation principale de la monusco», avait avec poigne martelé Justin Vuguvugu, l'un des officiers de protection à la section protection de l'enfant de la Monusco, lors d'un atelier de renforcement des capacités en faveur des lanceurs d'alerte organisé récemment à Goma. Et dans le fait, la Mission onusienne n'est pas à bout des stratégies. Elle l'a si bien démontré lors de la commémoration de la 47ème Journée internationale de l'enfant africain organisée sous le thème international : «Les droits des enfants dans l'environnement numérique» et national : «Ensemble pour les actions urgentes en faveur des enfants de la rue».

Plus de 100 leaders locaux outillés

Dans les bourgades de Shasha et de Bweremana (plus de 40km au Sud-ouest de Goma) en chefferie des Bahunde, territoire de Masisi, du 16 au 17 juin 2023, une série d'activités ont été organisées par la section protection de l'enfant, en partenariat avec avec le

PDDRCS, le GTTC et des Ong partenaires le CAJED et le PAMI. Pendant deux jours, plus de 100 acteurs étatiques, Fardc, Pnc et Anr, des l e a d e r s

peuplée se trouvent dans le territoire de Masisi, l'un de six territoires de la province du Nord-Kivu en proie une instabilité sécuritaire. Depuis des mois des affrontements

sensibilisation à l'occasion des descentes effectuées par la section protection de l'enfant et ses partenaires dans quelques écoles. En somme, plus de 200

sensibilisés

En clôture de l'activité, un match de football a été organisé sur place. Cette rencontre non seulement sportive et sensibilisatrice, a mis à l'épreuve deux équipes de jeunes de cette chefferie redevenue foyer d'instabilité sécuritaire. L'équipe des jeunes de l'agglomération de Bweremana (chef lieu de la chefferie) et celle des jeunes de Shasha se sont opposées dans une ambiance bon enfant au rythme de la sensibilisation sur la protection de l'enfant. Une rencontre couplée par des riches échanges de sensibilisation réciproques entre spectateurs, joueurs et organisateurs. «L'approche innovante a été aussi mûrement réfléchi au point que les formés à leur tour se sont mués en formateurs au stade même avec la détermination de poursuivre d'avec la sensibilisation dans nos villages », avaient avoué des centaines de spectateurs visiblement satisfaits.

A cette occasion, plus de 500 spectateurs venus notamment des localités voisines à des dizaines de kilomètres de Shasha, enfants et adultes, jeunes et vieux confondus, tous, ont été sensibilisés en masse sur la lutte contre le recrutement et l'utilisation des enfants dans les groupe armés; ainsi que les autres violations graves pendant les conflits armés. Des riches enseignements pour les 46 joueurs des deux équipes mobilisées pour sensibiliser les autres jeunes et enfants dans leurs villages de ne pas se faire recruter au sein de groupes armés.



communautaires, les associations féminines ainsi que la jeunesse, dont 40 femmes, ont été outillés sur des notions liées aux droits humains, particulièrement aux droits de l'enfant.

Avec la participation des experts de la section protection de l'enfant, l'occasion était propice afin d'outiller davantage la centaine de leaders locaux sur la prévention et lutte contre le recrutement et utilisation des enfants en période de conflits armés, la stratégies PDDRCS, le DDR-Enfant et le mécanisme de surveillance et de communication sur des violations graves de droits de l'enfant en période des conflits armés.

Le choix de la chefferie de la localité de Shasha n'est pas anodin. La localité densément

armés ont repris avec la guerre du M23, en face d'une forte concentration des Fardc et des groupes armés appelés «Wazalendu» (patriotes du français). Situation à la base des abus et des violations graves des droits de l'homme c o n d a m n a n t malheureusement même des enfants à la merci des groupes armés.

Plus de 200 élèves sensibilisés En commémoration de cette journée célébrée le 16 juin de chaque année en mémoire des massacres des étudiants de Soweto en 1976, proche des communautés dont le mandat est aussi d'assurer sa protection, dans le cadre d'engagement de toutes les communautés pour la protection de tous les enfants, la Monusco a organisé des séances de

élèves dont ceux de l'Ep Miteetso et Don Bosco de Shasha, ont été mis au parfum des notions élémentaires sur la protection de l'enfant.

D'une manière pédagogique, dans des échanges interactifs, l'Officier en charge de la protection de l'enfant, Justin Vuguvugu, a parlé des graves violations des droits de l'enfant (recrutement au sein des groupes armés, mutilations, privations de toute assistance et soins et droit de scolarisation, utilisation à des fins sexuels et l'esclavage, ...). Nonobstant leur jeune âge, ces centaines d'élèves ont prouvé à suffisance, leur capacité à assimiler rapidement les notions apprises tout en louant l'initiative de la mission onusienne.

Plus de 500 spectateurs

Patient Ndoole

Sur les chantiers des J.O. 2024

Des ouvriers maliens et congolais dénoncent des conditions indignes

En France, dix anciens sans-papiers maliens et congolais exigent la reconnaissance de leur travail sur les chantiers des Jeux olympiques de Paris. La mise à l'index du Qatar, pour des manquements sociaux sur les chantiers du dernier Mondial de foot, a-t-elle fait école ? Alors que la France s'active pour accueillir au mieux les Jeux olympiques de 2024, dix ouvriers originaires du Mali ou de République démocratique du Congo ont assigné plusieurs géants du secteur du bâtiment au conseil des prud'hommes, la juridiction chargée des litiges entre employeurs et salariés de droit privé. Dans le collimateur de ces anciens sans-papiers, régularisés depuis, figurent directement huit sociétés sous-traitantes –les

employeurs directs–, mais aussi, indirectement, quatre maîtres d'ouvrage des futurs sites olympiques, des

dénoncent leur « exploitation » sur ces chantiers, notamment ceux du village olympique,



géants du secteur très sensibles à leur image publique : Vinci, Eiffage, Spie Batignolles et GCC. **« Travail dissimulé »** « Davids » contre « Goliaths », les plaignants



à l'époque où ils étaient clandestins. Le travail aurait été effectué parfois avec les papiers d'identités d'autres personnes, souvent sans contrat, sans fiche de paie, sans congés, sans

considération des heures supplémentaires. Les dix ouvriers qui portent plainte affirment même avoir dû acheter eux-mêmes leur matériel de protection, en contradiction formelle avec ce que prévoit le code du travail... Ils réclament « la reconnaissance d'un contrat de travail, requalifié en CDI à temps plein », le versement d'arriérés de salaires, la reconnaissance de « licenciements sans cause réelle et sérieuse » et l'engagement de « la responsabilité des maîtres d'œuvre » dans le recours au travail irrégulier. Il y a déjà un an, le parquet de Bobigny –commune de Seine-Saint-Denis– ouvrait une enquête préliminaire pour « travail dissimulé » et « emploi d'étrangers sans titre en bande organisée ». La Solidéo, la Société de livraison des ouvrages

olympiques, évalue la part des ouvriers sans-papiers à plus de 10%, sur le chantier du grand Versailles. Les syndicalistes craignent que la procédure aux prud'hommes soit menée à un train de sénateur, ce qui permettrait à certains sous-traitants de disparaître des écrans radars. Qui se sent morveux se mouche : c'est généralement en pleine conscience que les employeurs embauchent les ouvriers sans document valable. Selon les prud'hommes, l'audience de ce dossier est fixée à début octobre. Les travaux parallèles du projet de transports du Grand Paris Express (GPE) font également polémique. Début avril, sur le chantier du métro, le Malien Seydou Fofana, 21 ans, mourrait écrasé par un bloc de béton.

JA

Réintroduction de rhinocéros blancs d'Afrique du Sud

Seize rhinocéros blancs venus d'Afrique du Sud ont été réintroduits cette deuxième semaine de juin 2023 dans le parc national de la Garamba, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, où l'espèce, décimée par le braconnage, n'a plus été vue depuis 2006. L'annonce a été faite le samedi 10 juin 2023 par les initiateurs du projet. Les 16 spécimens, prélevés dans la réserve privée &Beyond Phinda, dans la province sud-africaine du KwaZulu-Natal, dans le Sud-Est de l'Afrique du Sud, et acheminés par avion en République démocratique du Congo, sont de la sous-espèce des « rhinocéros blancs du Sud », alors que ceux qui peuplaient autrefois la Garamba étaient des « rhinocéros blancs du Nord ».

« Cette opération donne l'espoir que le rhinocéros

blanc du Sud « s'adaptera et remplira (dans l'écosystème du parc) le même rôle que le



Les rhinocéros blancs

rhinocéros blanc du Nord aujourd'hui disparu », écrivent dans un communiqué les responsables de l'opération. Celle-ci a été menée notamment par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), l'organisation de protection de

l'environnement AfricanParks et le groupe minier canadien Barrick Gold Corporation qui l'a

sponsorisée. « Ce transfert fait partie d'une initiative de conservation plus large au sein du complexe de la Garamba » destinée à rétablir la population de « mégaherbivores » du parc, précise le texte « L'introduction du rhinocéros blanc du Sud dans cette zone renforcera

la contribution du parc de la Garamba à l'économie de la faune et de la flore de la RDC », avec l'objectif de « générer des bénéfices à long terme pour les communautés locales et tous les Congolais ».

Un vieux parc

Situé dans l'extrême Nord Est de la RDC, aux confins de l'Ouganda, du Soudan du Sud et de la République Centrafricaine, le parc national de la Garamba, un des plus vieux parcs d'Afrique, créé en 1938, a vu sa faune décimée au fil des années du fait de conflits régionaux, notamment les attaques des rebelles de l'Armée de la résistance du Seigneur (LRA), du braconnage, du trafic d'ivoire, d'une insécurité chronique. Le parc abritait jadis le seul lieu d'élevage et de reproduction des éléphants, appelé site de Gangala Nabodio.

« Le parc national de la Garamba est « maintenant un lieu sûr et bénéficie d'une protection adéquate », estime dans le communiqué de Peter Fearnhead, directeur général d'AfricanParks, avant d'ajouter : « Les efforts pour sauver le rhinocéros blanc du Nord ont été trop limités et trop tardifs, cela ne devrait plus jamais se reproduire », ajoute-t-il. « D'autres rhinocéros seront transférés dans le parc national de la Garamba au cours des prochaines années afin de créer une population reproductrice viable », précise le communiqué. La contribution du parc de la Garamba à l'économie de la faune et de la flore de la RDC », avec l'objectif de « générer des bénéfices à long terme pour les communautés locales et tous les Congolais ».

Luc-Roger Mbala Bemba

L'Algérie expulse 500 Touaregs au Niger dont ses propres citoyens

L'Algérie s'est lancée dans une opération de nettoyage ethnique sans précédent en conduisant plus de 500 personnes, d'une communauté touarègue de In Guezzam de nuit au milieu du désert, dans un lieu dit "Point-Zéro" qui marque la frontière entre avec le Niger.

Entre janvier et fin mars 2023, les autorités algériennes ont abandonné plus de 10.000 personnes dans le désert à cet endroit dans une série de déportations collectives rigoureuses. Le régime militaire des séniles d'Alger n'a donc cessé de procéder à l'expulsion de centaines de Touaregs sous prétexte que ce seraient des migrants en situation irrégulière.

Ce demi-millier de personnes déplacées par les militaires algériens dont la majorité se réclament « d'Algérie », sont arrivées entre samedi et dimanche au commissariat d'Assamaka (Arlit/Niger). Des familles maliennes environ 150

personnes font partie du lot. Ce sont des Maliens de la tribu Dawasak qui avaient trouvé refuge en Algérie.

La plupart des refoulés manu-militari ont rejoint le village d'Assamaka, dans la région d'Agadez dans le nord-ouest du Niger.



D'autres ont dû rallier l'un des trois centres de transit dédié à l'accueil des expulsés d'Algérie sur l'axe Assamaka – Arlit – Agadez qui surpeuplés, sont tous débordés par des vagues de refoulements successives.

Les refoulés d'Algérie attendront à Assamaka des semaines voire des

mois durant, avant d'être rapatriés dans leur pays d'origine par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui contrôle ces camps. Pour cette dernière, ceux qui se disent Algériens seront probablement une énigme impossible à résoudre.

Cette information a été confirmée ce lundi par le Mouvement de libération du Sud algérien (MLSA), qui dénonce des violences physiques et des viols sur mineurs perpétrés par les autorités algériennes. Au mois de mai dernier, 16 éléments de l'armée d'occupation algérienne avaient péri sous les

balles de ce Mouvement justement, le MLSA, une entité qui revendique la création d'un Etat touareg dans le Sahara algérien. Le pouvoir algérien est actuellement aux prises avec un péril sécessionniste qui prend de plus en plus d'ampleur à (Adrar et Hoggar) Sud de l'Algérie dans la région de Tamanrasset. En effet depuis quelques temps on assiste régulièrement à des accrochages meurtriers entre rebelles Touaregs et armée algérienne. En cette première quinzaine de juin 2023, plus de 180 indépendantistes ont été arrêtés. Les autorités algériennes s'activent à l'expulsion massive de centaines de Touaregs (toutes nationalités confondues), prétendant qu'ils sont des migrants en situation irrégulière.

Ces opérations de représailles à l'encontre des familles Touaregs qui font partie intégrante d'un nettoyage ethnique caractérisé, voulu et ordonné par le régime des séniles d'Alger, quitte à renier leurs propres

concitoyens, ne sont pas fortuites.

Cela dit, le monde est en train d'assister à la fissure de "l'empire" algérien qui s'auto-disloque petit-à-petit au Sud au Nord et à l'Est. Tant et si bien que le général en couches ne sait plus où donner de la tête, se concentrant en cela sur le point cardinal et ô paradoxe le moins périlleux pour lui, l'Ouest. L'Algérie est bel et bien en voie de balkanisation avec les rebelles Touaregs qui ont pris les armes pour défendre leurs terres et la Kabylie qui revendique pacifiquement son indépendance.

Une préoccupation constante dont les deux séniles du Muppets show made in Algeria n'arrivent malheureusement pas à se libérer.

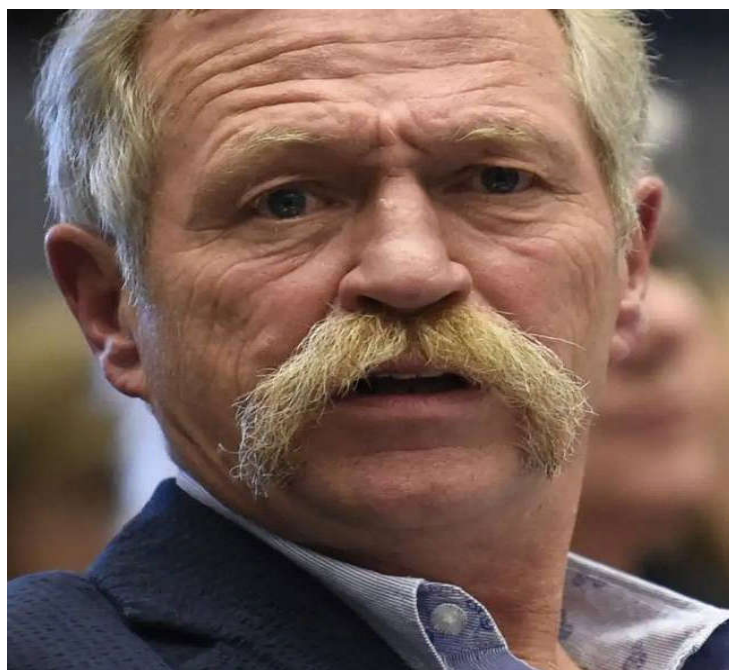
En attendant, tous les acteurs qui les entourent et qui caressent dans le sens poil, poursuivent leur entreprise meurtrière et de répression sans relâche sans peur et sans reproche envers les populations Touaregs d'Algérie.

MAP

Accord agricole Maroc-UE

Ce que révèle le désaveu formel d'un syndicat pro-Polisario par la Justice française

Quelques semaines après le revers infligé par la Haute cour de Londres, le tribunal de Tarascon (France) a rendu à son tour, le 14 juin, une décision judiciaire dans laquelle il condamne la Confédération paysanne, un syndicat agricole français connu pour son alignement sur les thèses du Polisario. Un cinglant revers, la Confédération paysanne étant, en France, l'artisan du harcèlement judiciaire de l'accord agricole. Et de deux contre les soutiens du Polisario. Le tribunal de Tarascon vient de rendre



L'activiste José Bové, figure de la Confédération paysanne et un des principaux soutiens du Polisario en France.

un arrêt condamnant la Confédération paysanne, une organisation syndicale française utilisée dans le harcèlement judiciaire de l'accord agricole Maroc-UE. Un nouveau revers judiciaire pour le Polisario et ses relais en France qui s'ajoute à celui infligé par la Haute cour de Londres à l'ONG WSC (Western Sahara campagne).

Cette fois, tout a commencé en avril 2014 quand la Confédération paysanne avait intenté une action judiciaire devant le tribunal de commerce de

IDYL, une entreprise spécialisée dans la commercialisation de fruits et légumes en provenance du Maroc, y compris des provinces du Sud. L'action de la Confédération Paysanne prétendait interdire à cette société de distribuer ces produits et la condamner devant la justice (astreintes et dommages pour de soi-disant préjudices subis).

Sauf que la décision du tribunal a intégralement désavoué la Confédération paysanne sur toute la ligne,

(Suite en P.12)

Sahara entier appui de l'UE à la souveraineté du Maroc

Non seulement l'UE rejette les manœuvres algériennes pour saboter l'Accord d'association avec le Maroc, mais elle met en avant son impact positif sur la population des provinces sahariennes. Cet article est une revue de presse tirée du quotidien *Al Ahdath Al Maghribia*.

Nouveau revers de l'Union européenne pour les adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume. L'UE vient de réaffirmer, dans son rapport de 2022, le plein bénéfice de la population des provinces du Sud des accords conclus entre Rabat et Bruxelles. Partant de là, l'UE a également relevé l'impact positif de ces accords sur le développement socio-économique de ces régions, rapporte le quotidien *Al Ahdath Al Maghribia* dans sa livraison du lundi 30 janvier. Le quotidien parle même d'un impact chiffré sur le développement socio-économique dans ces régions. Le rapport de la

commission européenne, poursuit le quotidien, vient en effet confirmer les tendances haussières de 2021, en ce qui concerne les échanges commerciaux entre les deux parties. Et ce, grâce à l'Accord

attractifs.

Données chiffrées à l'appui, le document réaffirme ainsi l'impact positif de l'accord sur le développement socio-économique des régions du Sahara marocain et leurs populations. Cela aussi bien



d'association et aux préférences tarifaires dont bénéficient les produits marocains, notamment ceux des provinces du Sud, destinés à l'exportation vers l'UE. Ce qui rend ces produits plus compétitifs et

en termes de croissance économique, qu'en termes de production et d'exportation des produits agricoles et de la pêche, mais aussi de création d'emplois et d'investissements. De

manière globale, le document met en avant les avancées importantes réalisées par le Royaume pour le développement de ses provinces du Sud, non seulement au niveau économique et socio-économique, mais aussi dans le domaine des droits de l'Homme. L'Exécutif européen a, en ce sens, relevé les efforts et réalisations importantes du Maroc en matière de défense des droits de l'Homme au niveau national, y compris dans les provinces du Sud.

Par ailleurs, le rapport de l'Exécutif européen rappelle que les différents acteurs économiques et représentants de la société civile, dont les ONG actives dans le domaine des droits de l'Homme dans ces régions, ont souligné l'importance primordiale de l'Accord d'association, sa mise en œuvre satisfaisante et son impact bénéfique sur le développement socio-économique des régions du Sahara. «L'accord est mis

en œuvre de manière équilibrée», souligne le quotidien en reprenant des extraits de ce rapport. Les outils pour une bonne mise en œuvre sont toujours en place et fonctionnent correctement. «Les échanges d'informations ont été effectués régulièrement, dans un esprit de coopération. Le système d'échange fournit, sur une base mensuelle, des informations sur les exportations de produits. Il fonctionne correctement et n'a donné lieu à aucune difficulté».

Ce rapport, conclut le quotidien, représente ainsi un nouveau revers infligé par la Commission européenne à l'Algérie et au Polisario, qui ne cessent de multiplier les manœuvres infructueuses dans l'objectif de remettre en question la légalité des Accords entre l'UE et le Maroc, couvrant les provinces du Sud. Le document sonne ainsi, pour l'Algérie, comme une fin de non-recevoir.

Amyne Asmlal

Découvrez le monde en voyageant avec Turkish Airlines



123^e session du Conseil permanent de la Francophonie-21 juin 2023

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) s'est réuni en session ordinaire ce 21 juin 2023 à Paris, sous la présidence de la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo.

Lors de cette 123^e session, la Secrétaire générale de la Francophonie a présenté la situation politique et sécuritaire dans l'espace francophone. Insistant sur les crises politiques récurrentes dans plusieurs régions de la Francophonie, elle a encouragé les Etats et gouvernements à redoubler d'engagement en faveur de conditions de vie décentes et stables pour leurs populations.

Elle a rappelé la mobilisation croissante de l'Organisation en faveur des enjeux économiques et commerciaux et s'est félicitée du succès de la 3^e rencontre des entrepreneurs francophones, qui s'est tenue à Québec, les 12 et 13 juin derniers.

En suivi des engagements pris au Sommet de Djerba, Louise Mushikiwabo a réitéré l'importance accordée au numérique en soulignant à cet égard la contribution de la Francophonie au pacte numérique mondial.

S'exprimant pour la première fois devant le Conseil permanent de la Francophonie, l'Administratrice de l'OIF, Caroline St Hilaire, est

intervenue sur les questions de coopération ainsi que sur les questions administratives et financières.

Elle a rappelé que la 44^e session de la Conférence ministérielle qui se tiendra à Yaoundé au Cameroun en novembre prochain, aura pour principaux livrables l'adoption de la programmation et du budget quadriennal de l'OIF.

Autre sujet important de ce CPF, les Etats et gouvernements membres ont pu prendre connaissance de l'état d'avancement des préparatifs des IX^{es} Jeux de la Francophonie. Malgré quelques inquiétudes exprimées quant aux défis qui

restent à relever dans les 5 prochaines semaines avant le coup d'envoi des Jeux, ils ont salué les avancées présentées par le Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) et réitéré leur enthousiasme à soutenir la participation de leurs équipes, sous réserve que les conditions d'accueil soient garanties.

Point saillant de ce Conseil permanent de la Francophonie, la Secrétaire générale a annoncé un financement exceptionnel proposé par plusieurs pays du Sud à hauteur de 2 millions d'euros, qui seront octroyés dans les prochaines semaines. Un geste inédit qui permettra d'assurer la continuité

des projets de la Francophonie potentiellement impactés à la suite de l'annonce récente du Canada de réduire sa contribution volontaire.

Enfin, les Etats et gouvernements ont salué les avancées du travail de transformation de l'OIF, ainsi que les efforts constatés dans la poursuite du déploiement des projets phares sur le terrain, notamment les projets financés par le Fonds « la Francophonie avec Elles ».

L'OIF compte 88 Etats et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

Accord agricole Maroc-UE

Ce que révèle le désaveu formel d'un syndicat pro-Polisario par la Justice française

(Suite de la P.10)

en donnant raison à la Société IDYL.

«IDYL a réussi à exposer durant le procès, que l'action judiciaire intentée au nom de la Confédération Paysanne, n'est en réalité que l'action d'une minorité non représentative de l'Organisation, et qui n'a de toute façon pas la qualité pour agir en justice», nous apprend une source proche du dossier.

Au-delà des aspects de procédure, il s'agit d'une véritable mise à l'index de certains dirigeants de la Confédération paysanne, qui n'hésitent pas à contourner les propres règlements de l'organisation, dans le seul but de mener un activisme politique hostile au Maroc. «Dans un véritable déni de démocratie, ils ont détourné les instances

légitimes de la Confédération paysanne et violé la volonté de ses membres», ajoute notre source.

IDYL a, pour sa part, fait valoir que l'action judiciaire de la Confédération paysanne n'était pas recevable.

Et pour cause, celle-ci était frappée de prescription des délais réglementaires. Le tribunal a donné raison à la société IDYL, en jugeant que le délai de prescription est bel et bien dépassé.

Sur cette base, le tribunal a condamné la Confédération paysanne, accordant ainsi une victoire juridique à la Société IDYL, qui a stigmatisé les manipulations auxquelles s'adonnent certains relais du Polisario, dans l'intérêt de parties bien connues,

et pour des raisons purement politiciennes.

Une nouvelle défaite pour les milieux hostiles au Maroc est ainsi annoncée. La Confédération paysanne (dont fait partie l'activiste José Bové) a, à maintes reprises, démontré son hostilité et son alignement dogmatique sur les thèses du Polisario.

«En attaquant l'accord agricole, la Confédération paysanne ne cherchait pas à faire valoir de soi-disant droits, mais simplement à exploiter, par pure opportunisme, une polémique artificielle suscitée par le Polisario», souligne notre interlocuteur.

L'arrêt du tribunal ne fait que confirmer la vérité et conforter le Maroc dans son bon droit. Ce jugement consacre, de

nouveau, le caractère légitime de l'action du Royaume dans ses provinces du Sud et la conformité de la valorisation des ressources naturelles à la légalité internationale. D'ailleurs, le jugement n'a reconnu à la Confédération paysanne et à ceux qui en tirent les ficelles aucun droit de cité en ce qui concerne le développement économique au Sahara. Il a en effet refusé de se prononcer sur le fond de l'affaire.

Les relations économiques entre le Maroc et l'UE dans le secteur de l'agriculture sont favorisées par l'histoire et la proximité géographique, qui font de leurs marchés respectifs des débouchés de premier rang pour les produits marocains et européens.

Depuis son entrée en vigueur, l'accord est mis en œuvre dans une approche mutuellement avantageuse, comme le confirment les différents rapports établis par la Commission Européenne. En plus de s'inscrire dans la conformité avec le droit international et au droit européen, la décision du tribunal de Tarascon vient confirmer une ligne de fond et consolider la jurisprudence établie, il y a quelques semaines seulement, par la Haute cour de Londres.

Cette dernière avait, effectivement, débouté le Polisario et confirmé de manière irrévocable la légalité des accords conclus par le Maroc et couvrant ses provinces du Sud.

MAP